



## **Vérification de l'atteinte des compétences fondamentales: planification des enquêtes à partir de 2020**

### **Considérations du Secrétariat général**

- 1 Le 20 juin 2013, l'Assemblée plénière de la CDIP a décidé de procéder aux deux premières enquêtes de vérification de l'atteinte des compétences fondamentales (vérification) durant la période allant de 2014 à 2019.
- 2 Une première vérification de l'atteinte des compétences fondamentales a eu lieu au printemps 2016 et portait sur les mathématiques pour les élèves des classes de 11<sup>e</sup> année de la scolarité obligatoire. La deuxième enquête, réalisée au printemps 2017 auprès des élèves des classes de 8<sup>e</sup> année de la scolarité obligatoire, concernait la langue de scolarisation et la première langue étrangère.
- 3 Si le crédit-cadre de 1,13 million de francs par an alloué à la vérification est maintenu, le scénario de base suivant (voir tableau 1 en annexe) pourra être réalisé à partir de 2020.

### **Décision de l'Assemblée plénière**

1. En 2020, la vérification de l'atteinte des compétences fondamentales sera réalisée auprès des classes de 11<sup>e</sup> année de la scolarité obligatoire dans deux des disciplines suivantes: première langue étrangère, deuxième langue étrangère, langue de scolarisation. La décision relative aux disciplines à tester sera prise en juin 2018 (durée des tests: une matinée).
2. En 2022, la vérification de l'atteinte des compétences fondamentales sera réalisée auprès des classes de 4<sup>e</sup> année de la scolarité obligatoire. La décision concernant les disciplines à tester sera prise en juin 2019 (durée des tests: une matinée).
3. L'Assemblée plénière prend connaissance de la planification des coûts d'un montant de 1,13 million de francs par an pour les deux périodes de trois ans (2020–2022 et 2023–2025). Cette somme correspond à la planification des coûts pour la période 2017–2019.

Berne, le 22 juin 2017

### **Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique**

Au nom de l'Assemblée plénière:

sig.

Susanne Hardmeier  
Secrétaire générale

Notification:


- Membres de la Conférence
- Bureau de coordination HarmoS

Publication sur le site web de la CDIP


222.4-7/fj/fpf

Tableau 1: planification des enquêtes de vérification, scénario de base


Année	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
<b>PISA, 11e année de la scol. Oblig, jeunes de 15 ans</b>			lire			mathématiques (M)			sciences naturelles (SN)			lire
<b>Vérification</b>												
<b>11e année de la scol. oblig.</b>	mathématiques				2 disciplines parmi: LE1, LE2, LS. Décision en 2018							
<b>8e année de la scol. oblig.</b>		langue de scolarisation (LS) et première langue étrangère (LE1)									encore ouvert	
<b>4e année de la scol. oblig.</b>							encore ouvert (M, SN, LS), Décision en 2019					



Rapport sur l'éducation 2018



Rapport sur l'éducation 2022



Rapport sur l'éducation 2026